

Résumé des assurances contre l'incendie au Canada en 1937.—Parmi les assurances contre l'incendie au Canada, chaque année, il y a lieu de tenir compte des opérations des compagnies autorisées à opérer dans les provinces. Généralement ces compagnies confinent leurs opérations à la province qui les a autorisées, quoiqu'elles puissent obtenir le droit de faire des affaires dans les autres provinces. Cependant, le gros des assurances appartient aux compagnies à charte fédérale. Les opérations de 1937 sont analysées dans le tableau 7.

7.—Opérations des compagnies d'assurance contre l'incendie, à charte fédérale et à charte provinciale au Canada, 1937, et totaux de 1936.

Item.	Assurances effectuées, brut.	En vigueur à la fin de l'année.	Primes encaissées, net.	Pertes payées, net.
	\$	\$	\$	\$
Compagnies à charte fédérale.....	10,432,290,081	9,773,324,476	42,498,127	14,821,536
Compagnies à patente provinciale—				
(a) Dans les provinces où elles ont été incorporées.....	497,367,800	938,680,743	3,471,166	1,761,946
(b) Dans les autres provinces.....	41,909,759	37,539,955	172,024	72,745
Totaux, compagnies à patente provinciale.	539,277,559	976,220,698	3,643,190	1,834,691
Grands totaux, 1937.....	10,971,567,640	10,749,545,174	46,141,317	16,656,227
Grands totaux, 1936.....	10,373,238,800	10,433,125,306	45,220,899	16,262,861

Pertes par le feu.—La question des pertes causées par le feu est étroitement liée au sujet de l'assurance-incendie. L'Association fédérale pour la prévention des incendies publie, sous les auspices du département fédéral des Assurances et avec la collaboration de l'Association des chefs de pompiers canadiens, un rapport sur la perte tant de vies que de biens causée par le feu; les informations des tableaux 8 et 9 sont résumées de ce rapport.

En plus de ces données, le rapport donne des informations additionnelles comme: la perte per capita par province et par type d'édifice, le nombre d'incendies enregistrés, l'origine des incendies, et les enquêtes criminelles occasionnées par les incendies.

En 1938, c'est en Colombie Britannique que la perte per capita est la plus grande: \$3.32 contre \$2.31 pour le Dominion. Les pertes non assurées sont de \$4,838,762, ou 18.7 p.c. du total. Sur les 44,104 incendies constatés en 1938, 1,615 ont été l'objet d'enquêtes officielles, 143 ont amené des poursuites, et 102 ont abouti à des condamnations.